

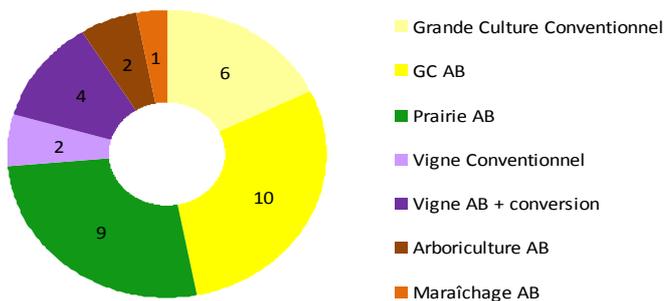


Synthèse de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité du réseau OAB Dordogne, 2014

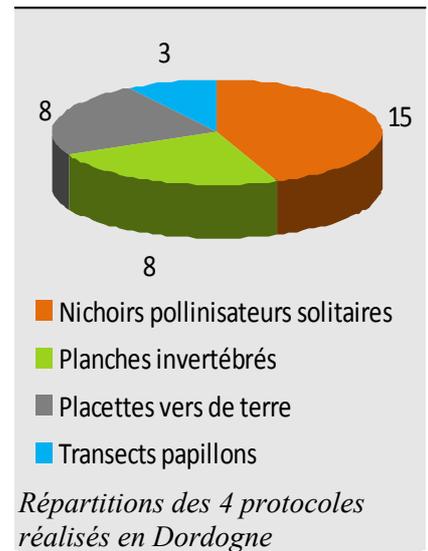
Depuis 2013, des agriculteurs volontaires en Dordogne participent à l'observation de la biodiversité dans leurs parcelles avec le soutien de la chambre d'agriculture 24. Cette synthèse présente les résultats de 2014 pour les protocoles d'observation des pollinisateurs, des papillons, des invertébrés et des vers de terre.

Qui est impliqué dans le réseau OAB Dordogne ?

En Dordogne, **17** agriculteurs volontaires, suivis par la Chambre d'Agriculture, ont participé à l'OAB, cumulant au total **34** protocoles d'observation de la biodiversité.



Répartition des assolements des parcelles supports de l'OAB Dordogne. La biodiversité peut s'observer sur tous les assolements.

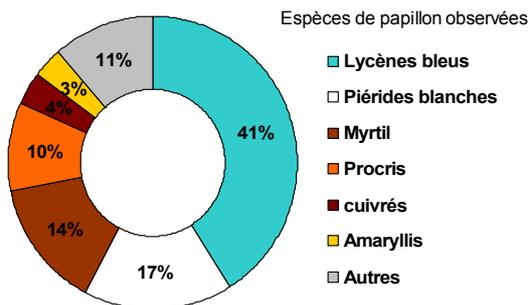


Répartitions des 4 protocoles réalisés en Dordogne

Résultats : Transect papillons



En Dordogne, l'observation des papillons a été réalisée sur 3 parcelles. Globalement, les observations correspondent aux données nationales, avec une majorité de lycènes bleus, piérides blanches et myrtils.



Répartition des espèces observées en Dordogne, 2014



Chiffres clés

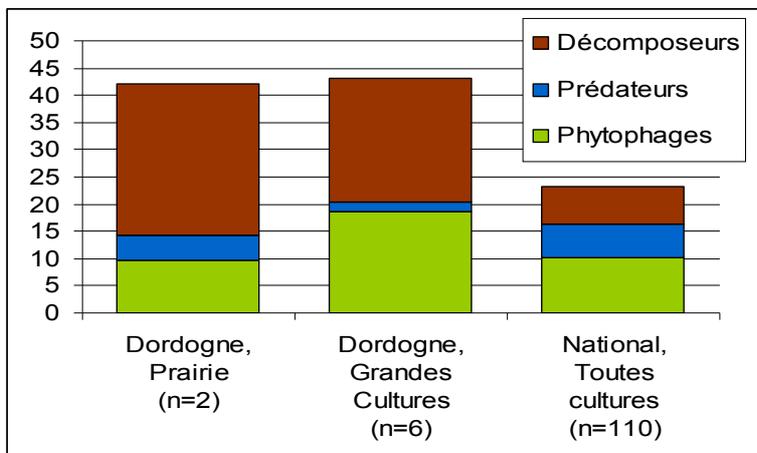
En moyenne, en France ont été observés **8,8** papillons par parcelles appartenant à **3** espèces ou groupes différents.





Annabel Fourcade ©

Résultats : Planches invertébrés



Abondance moyenne d'invertébrés par parcelle

En Dordogne, globalement les décomposeurs et les phytophages sont plus abondants que la moyenne nationale. Plus précisément, dans les observations du réseau OAB Dordogne, il semble y avoir un meilleur équilibre prédateurs/auxiliaires en prairie, comparé aux observations en grandes cultures. (Attention, ce ne sont que des tendances observées sur un petit nombre de relevés).

Chiffres clés

27,6 invertébrés observés par parcelle et 9,5 groupes différents, sur le réseau OAB français.



Décomposeur Prédateur Phytophage

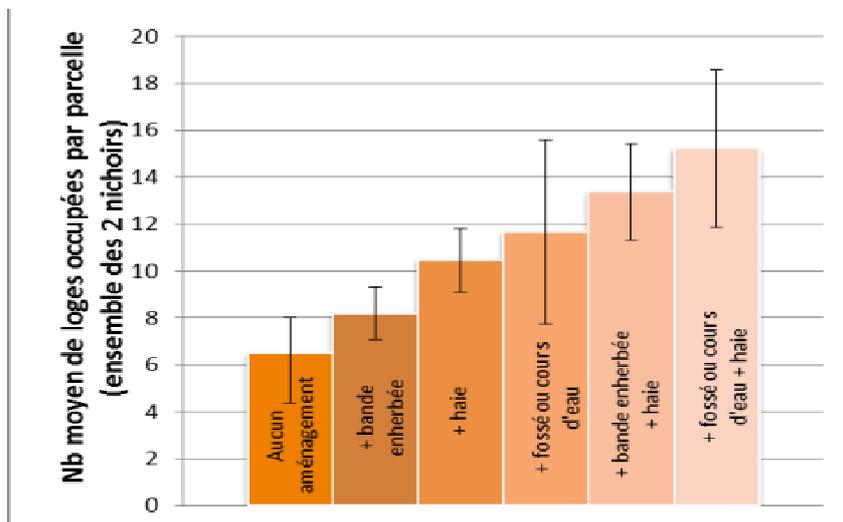
Résultats : Nichoirs pollinisateurs solitaires



L'année 2014 est une année particulière pour les abeilles, en moyenne en France seulement 4,3 loges (contre 5,4 en 2013) sont occupées. Dans le réseau OAB Dordogne, la même tendance est observée : en moyenne 4,2 loges ont été habitées en 2014.

Facteurs explicatifs

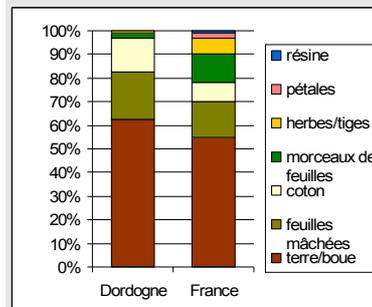
La météo peut expliquer les variations annuelles de colonisations. Plus globalement, les aménagements paysagers influent sur la présence d'abeille !



Gain des aménagements paysagers en bordure de parcelle pour les abeilles solitaires. Source : Résultats nationaux OAB 2014

Matériaux utilisés

La majorité des loges ont été bouchées avec de la boue pour tous les types de cultures en France (55%) et en Dordogne (63%). Ce type d'opercule correspond principalement au groupe d'abeille 'Osmia'.



Comparaison des proportions des matériaux utilisés pour les nichoirs du réseau OAB Dordogne et sur toute la France, 2014



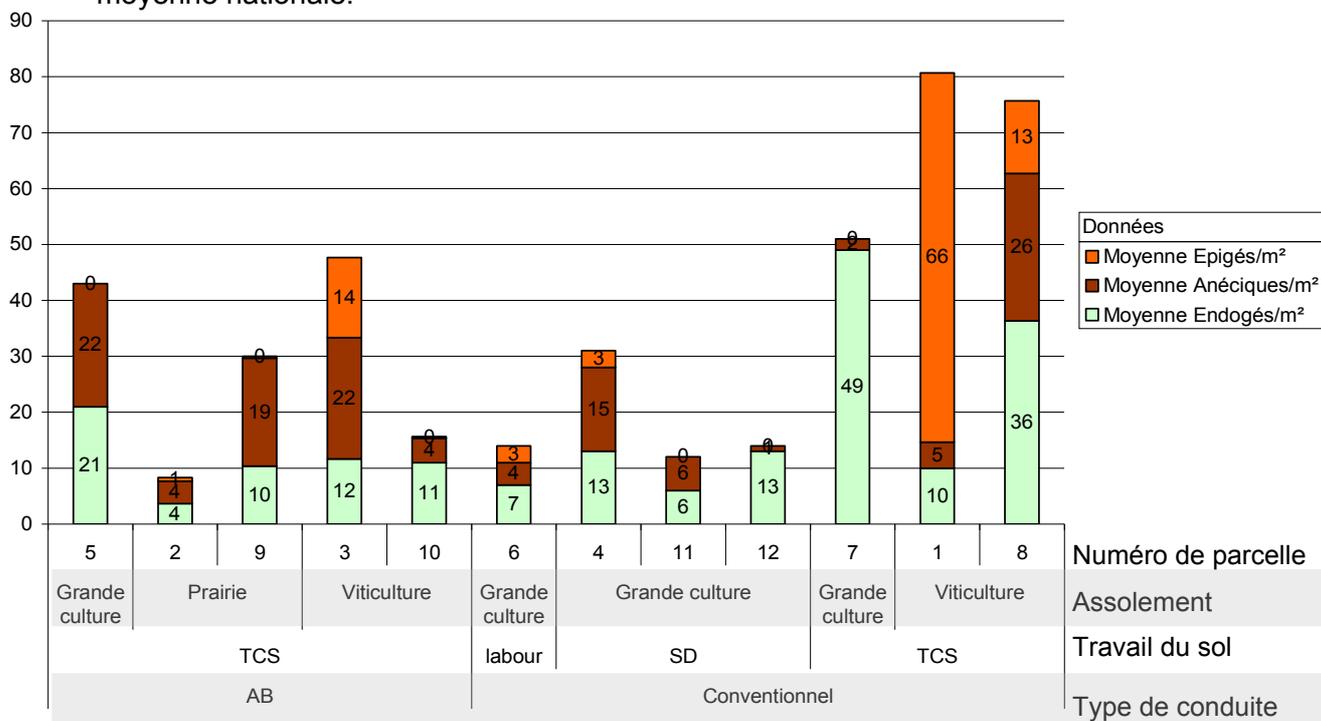
Osmie maçonne



Résultats : Placettes vers de terre



12 agriculteurs, en Dordogne, ont participé à l'observation de la vie du sol de leurs parcelles et ont réalisé le protocole vers de terre. L'abondance moyenne locale est de 35 individus par m² contre 23,9 individus pour la moyenne nationale.



Le graphique ci-dessus présente le détail des observations du réseau OAB Dordogne en 2014. L'abondance moyenne par m² est représentée pour chaque catégorie de vers de terre et par type d'activité.

En viticulture, globalement, l'abondance d'épigés est plus élevée que pour les autres assolements. La présence de bande enherbée explique cette proportion importante d'épigés qui dépendent fortement de la disponibilité en matière organique.

Au niveau local, il est difficile de faire des conclusions sur l'impact du travail du sol, au vue des diversités d'itinéraires techniques et du faible nombre d'observations. Cependant, au niveau national, il ressort comme tendance que le travail du sol impacte négativement sur la présence de lombrics et ainsi le semis direct apparaît comme le plus favorable.



Remerciements

Merci à tous les producteurs participant à l'OAB, à Amandine Besse, animatrice CA24 du réseau en 2014 et aux partenaires :



RÉGION AQUITAINE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Muséum national d'Histoire naturelle



OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ

